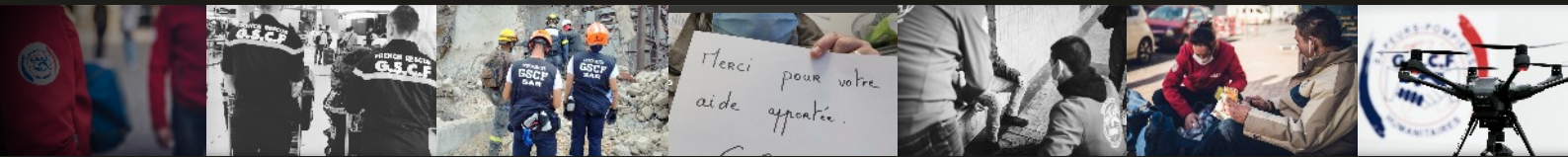


# RAPPORT ANNUEL 2020



**Groupe de Secours Catastrophe Français**





Groupe de Secours de Catastrophe Français  
BP 80 222 - 59654 Villeneuve d'Ascq

[www.gscf.fr](http://www.gscf.fr)

# NOUS CONNAÎTRE

Le GSCF a été fondé en 1999 par Thierry Velu, sapeur-pompier professionnel.



## Objet – Moyens d'actions

L'Association est une Organisation de Solidarité Internationale (OSI) qui a pour objet de :

- porter secours et assistance aux personnes victimes de séismes, d'ouragans, d'inondations, d'attentats ou de toute autre catastrophe d'origine naturelle ou humaine dans le monde ;
- d'effectuer des opérations humanitaires à caractère urgent ou s'inscrivant dans la durée ;
- de diffuser le plus largement possible les informations concernant les risques majeurs de catastrophes auprès des différents publics dans le cadre d'une démarche de prévention ;
- de former dans tous les domaines concernant les secours (secourisme, incendie, humanitaire...);
- de prendre en charge et d'effectuer des opérations d'assistance et de soutien pour le compte de compagnies privées (sociétés, assurances, hôtels...).

Dans ce cadre, l'Association, dans la mesure du possible, oeuvre en collaboration avec les organismes internationaux, les gouvernements ou autorités locales des pays éprouvés, ainsi qu'avec les organisations publiques ou privées et les collectivités nationales ou régionales qui, dans ces mêmes pays, font appel à elle. L'Association se réserve le droit de prendre l'initiative d'envoyer, dans la mesure de ses possibilités, des équipes de secours d'urgence aux populations éprouvées. L'Association se réserve également le droit de refuser sa participation sur décision du Président.

D'une manière générale, l'Association pourra réaliser toutes actions lui permettant de favoriser la réalisation de son objet.





# CHARTRE

*Le GSCF est une association à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des sapeurs - pompiers et reste ouverte aux autres professions utiles à sa mission.*

*Le GSCF apporte aide et assistance aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.*

*Il agit dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité.*

*Nous réaffirmons notre foi en l'impératif humanitaire et en sa primauté. C'est dire que nous sommes convaincus que toutes les mesures possibles doivent être prises pour prévenir ou atténuer les souffrances humaines qu'engendrent conflits et calamités, et que les populations ainsi touchées sont en droit d'attendre protection et assistance.*

*C'est sur la base de cette conviction, reflétée dans le droit international humanitaire et basée sur le principe d'humanité, que nous offrons nos services en qualité d'ONG. Nous agissons conformément aux principes d'humanité et d'impartialité.*

*Nous nous engageons à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse lors de missions.*

*Volontaires, nous mesurons les risques et périls des missions que nous accomplissons et ne réclamerons pour nous ou nos ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de nous fournir.*

*Les normes d'intervention appliquées par le GSCF se basent sur l'expérience des agences humanitaires en matière d'assistance. Si la mise en oeuvre de ces normes dépend de tout un ensemble de facteurs dont beaucoup échappent à notre contrôle nous nous engageons néanmoins à nous efforcer systématiquement de les respecter et nous acceptons de rendre compte de nos actions.*

*En adhérant au GSCF, nous nous engageons à n'épargner aucun effort pour que les personnes affectées par une catastrophe aient, au moins, accès à l'essentiel (eau, assainissement, nourriture, nutrition, abris et soins médicaux) afin de satisfaire leur droit fondamental de vivre dans la dignité. À cette fin, nous continuerons à encourager les gouvernements et les autres parties à honorer leurs obligations découlant de la législation internationale des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit des Réfugiés.*

*Nous sommes prêts à rendre compte du respect de cet engagement et à mettre en place des systèmes de vérification de nos interventions et comptes. Nous reconnaissons que notre responsabilité fondamentale est celle que nous assumons vis-à-vis de ceux que nous nous efforçons d'aider.*



*Liban août 2020*

Ce document regroupe le rapport moral du président fondateur, Thierry Velu, le rapport d'activité, le rapport financier 2020, ainsi que les projets pour l'année 2021.

Il permet de retracer une année de travail des équipes de terrain et du siège de l'association.

Une place prépondérante a été consacrée aux activités d'intervention du GSCF qui constituent le cœur et la raison d'être de notre organisation.

**L'ensemble des éléments du rapport fait suite à la réunion du conseil d'administration et de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 31 mars 2021.**









**RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT**

**2020**





Mesdames, Messieurs,

Donateurs, partenaires, collègues, chers amis,

Ce rapport est remis pour la seconde année consécutive dans un contexte très particulier, celui d'une crise sanitaire planétaire.

Cette crise nous empêche à nouveau de nous rassembler pour parler de notre bilan annuel. Pourtant, nous avons énormément de choses à évoquer suite aux épreuves parfois surréalistes vécues en 2020. Je reviendrai sur cela dans la partie COVID - 19.

Face à cette crise, nous avons dû nous adapter, innover et nous avons réussi à agir avec une réponse exceptionnelle pour aider les personnes qui nous appelaient à l'aide lors du premier confinement.

Nous ne devons jamais perdre de vue que les pompiers humanitaires du GSCF doivent dépenser l'essentiel de leur énergie à déployer des secours auprès des populations victimes de catastrophes naturelles, humaines et d'épidémies. La COVID-19 nous a fait vivre une année exceptionnelle en termes opérationnels, qualitativement et quantitativement. Les moyens mis en œuvre sur le plan humain et financier restent les plus importants depuis la création de l'association.

Nous avons dépensé, pour la COVID-19, en 2020, la somme de 216 101 euros (deux cent seize mille cent un euros).

Si nous avons pu aider pendant cette période, c'est grâce aux collectivités, aux donateurs, aux entreprises, etc. mais aussi au pari fou que nous avons fait il y a 2 ans : celui de collecter des fonds en face à face en choisissant ONG Conseil. Sans la rencontre avec Jean Paul KOGAN – RECOING, fondateur de ONG Conseil, et la confiance qui s'en est suivie, nous n'aurions jamais pu réaliser ces opérations de soutien sur l'ensemble de la France pendant la COVID-19.

Alors oui, nous avons dépensé énormément tout en poursuivant notre croissance. C'est en pleine crise sanitaire que nous avons poursuivi notre développement programmé. Ainsi 2020 a marqué un tournant majeur dans l'histoire des sapeurs-pompiers humanitaires du GSCF.

En effet, nous avons créé l'association Urgence SDF et le Fonds de Dotation du GSCF. En complément de ces deux structures, nous avons mis en place Drone Secours et Bénensol pour bénévoles engagés pour la solidarité.

Notre bilan financier est catastrophique, nous avons pris des risques, nous avons misé sur la vie, sur l'espoir avant de nous soucier de nos finances. Certains me diront que c'est une erreur. Pour ma part, cela était de notre devoir.

J'ai espoir en la solidarité, espoir de remonter nos finances pour poursuivre notre objectif de sauver des vies.

Une des forces de notre ONG est d'avoir su réinterroger régulièrement ses modes de fonctionnement institutionnel, ses pratiques opérationnelles, ses principes d'action. C'est au Président de porter cette exigence et de mobiliser autour de lui des personnes des adhérents ou des salariés pour réussir ce pari d'être une structure en perpétuelle adaptation.

Avant d'aborder plus en détail les difficultés, les réussites de l'année passée et d'envisager les grandes orientations pour l'année à venir, je voudrais parler rapidement de notre appel aux dons suite à notre intervention au Liban après l'explosion du 4 août 2020. Appel aux dons très peu relayé et passé presque inaperçu, ce que nous regrettons ; la Fondation de France ayant comme à son habitude monopolisé les médias pour lancer son appel à la solidarité. Nous devons dans les prochaines années travailler en plus de la gestion d'une crise urgente, à mieux gérer notre communication afin que nous puissions ne pas être exclus des appels à la solidarité et de ne pas pénaliser, faute de moyens suffisants, les pays que nous soutenons post urgence.

Nous devons garder en mémoire pour l'année 2020 la réussite de notre association à se maintenir malgré les difficultés rencontrées, tout en étant capables de s'interroger et de se remettre en cause.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport annuel qui recense une année d'engagement et de développement. Ces actions n'auraient pu être menées sans le courage et l'implication des pompiers humanitaires du GSCF, de ses donateurs et des partenaires publics ou privés qui nous permettent d'intervenir.

Thierry VELU  
Président - Fondateur du GSCF

# ORGANIGRAMME

## Conseil d'Administration

**Président :** Thierry VELU

**Vice-Président :** Emilie COQUEL

### Administrateurs :

Gentil DE PASSOS

Damien DUPETY

Michel BUISSON

Damien EVRARD

## Site internet

Cedric SAULET (Société Mobile Money)

**Réseaux sociaux :** Michel BUISSON

**Extranet :** Société TOPDATA

## Drone

**Responsable :** Thierry VELU

**Gestions :** Damien DUPETY - Gentil DEPASSOS

**Conseiller technique :** Jean Philippe CULAS

## Service santé

**Médecins :** Responsable des urgences médicales : Valérie LOISEAU

**Responsable des infirmiers :** Coralie DE LAENDER

**Médecins :** conseiller technique : Joël DUDOUT

**Psychologue :** Responsable : Emilie COQUEL

## Comptabilité

Cécile LARCHEVEQUE

**Expert-comptable :** Cabinet BDL Expert-comptable à Saint-Amand les Eaux

**Commissaire aux comptes :** Groupe Acéa Conseil de Villeneuve d'Ascq

**Gestion des prélèvements :** Charlène LOTH

## Service juridique

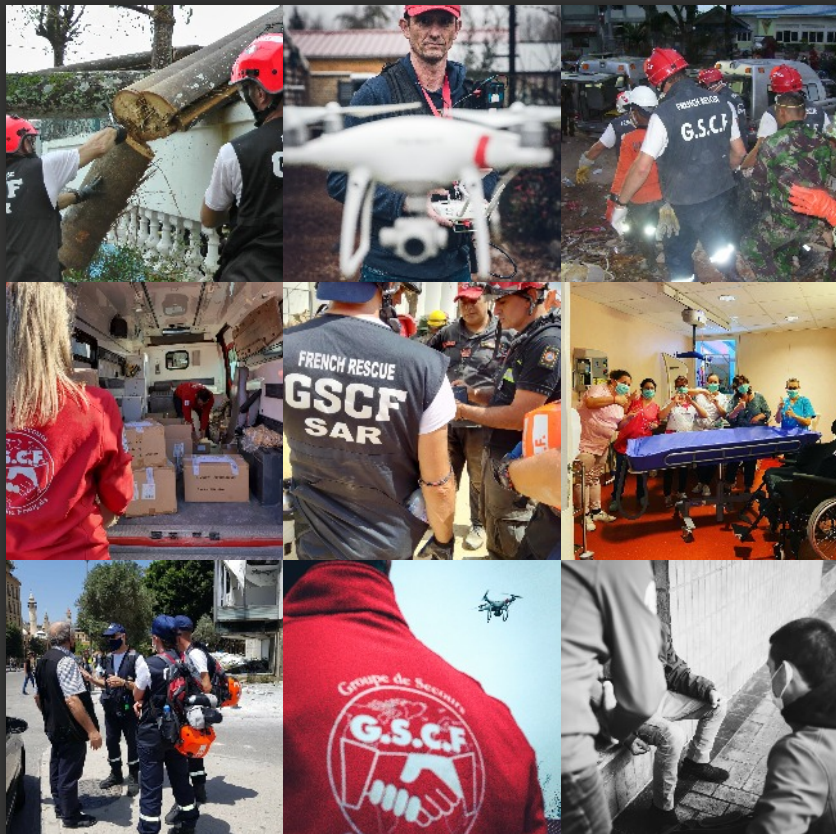
Cabinet d'avocats TAJ à Lille

L'organigramme a été mis à jour le 31 mars 2021, il sera amené à évoluer dans les prochains mois.









L'objectif premier du GSCF est d'intervenir le plus rapidement possible lors de la survenue d'une catastrophe naturelle ou humaine, afin de réaliser des sauvetages et de soigner les victimes.

Parallèlement, nous faisons don de moyens matériels et nous formons les secours des pays vulnérables pour leur permettre d'intervenir dès les premières heures d'une catastrophe.

L'aide d'urgence constitue certes la première mission du GSCF, mais, grâce à l'expérience et aux connaissances que nous avons acquises sur le terrain, nous sommes bien placés pour travailler sur des programmes de préparation aux catastrophes. Nous sommes convaincus que la préparation aux catastrophes naturelles permet de sauver des vies et de réduire le risque de nouveaux désastres.

Elle montre que nous sommes loin d'être impuissants face aux phénomènes naturels.





**LES MISSIONS**

**2020**



**GSCF**





**Pays : Croatie**

**Contexte : Séisme**

**Mois : Décembre**

Un tremblement de terre de magnitude 6,4 a touché la Croatie le mardi 29 décembre 2020, provoquant l'effondrement d'immeubles et des dégâts très importants dans la ville de Petrinja, dans le centre du pays.

Implantés depuis plus de trois ans en Croatie, nous avons immédiatement ouvert notre cellule de crise et demandé à notre antenne basée à Rovisce de réaliser une évaluation des besoins.

Les besoins urgents ont été assurés immédiatement par les secours croates.

Parallèlement, les pompiers croates, victimes du séisme, nous ont sollicités pour un apport de matériels qu'ils avaient perdus.

Début 2021, nous avons apporté une première aide matérielle auprès des sapeurs-pompiers croates dans le cadre de la poursuite des actions de sécurisation des bâtiments sinistrés. Ce matériel était composé de groupes électrogènes, de lots de sauvetage, de matériel d'éclairage, de tronçonneuses, de matériel de déblaiement, d'EPI, de matériel médical, etc.

Ce soutien fait suite à une demande officielle des besoins transmise par les sapeurs-pompiers de Cazma.

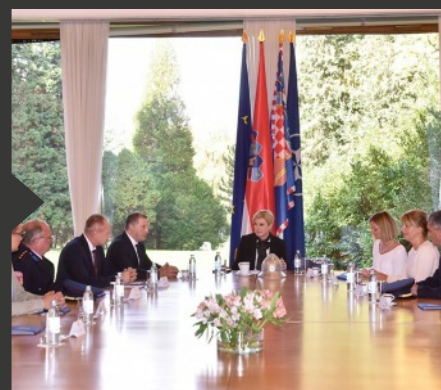
Des actions complémentaires pour la Croatie seront effectuées par le GSCF en 2021.



## 2019

Rencontre des pompiers humanitaires du GSCF avec la Présidente de Croatie.

Le GSCF dispose d'un accord de soutien auprès de la Croatie, faisant suite à la rencontre avec la présidente du pays en octobre 2019.





**Pays : Turquie**

**Contexte : Séisme**

**Mois : Octobre**

Fin octobre, une secousse faisant suite à un séisme en mer Égée, au sud-ouest d'Izmir, a été ressentie jusqu'à Istanbul et Athènes.

La puissance du séisme, qui s'est produit à une dizaine de kilomètres de profondeur, a été évaluée à une magnitude de 7 sur l'échelle de Richter par l'Institut de géophysique américain (USGS), et de 6,6 par les autorités turques.

En raison de la localisation du séisme et de sa magnitude, le GSCF a immédiatement ouvert sa cellule de crise au niveau 1.

Pendant la création du GSCF, en 1999, nous étions intervenus à deux reprises en Turquie à la suite de séismes survenus aux mois d'août à Izmit et de novembre dans la ville de Düzce.



## Cellule de crise du GSCF

La cellule de crise du GSCF a pour objectif d'analyser des situations de catastrophe majeure.

Une équipe du GSCF assure les fonctions de veille sur les catastrophes .

Cette équipe anticipe les alertes du GSCF et l'activation de la cellule de crise.

Elle décide de l'envoi d'équipes et coordonne le départ et l'acheminement de l'aide que l'association propose aux pays.



**Pays : Liban**

**Contexte : Explosions**

**Mois : Aout**

La capitale du Liban a été secouée par deux fortes explosions le mercredi 4 août après-midi, explosions survenues dans le port de Beyrouth.

Dès les premières heures de la catastrophe, et à l'issue d'une prise d'information auprès de nos contacts au Liban, nous avons décidé de dépêcher immédiatement une équipe de secours sur place.

Cette équipe, en relation avec les pompiers du pays, a mené diverses actions :

- de reconnaissance dans la ville ;
- d'évaluation des besoins matériels pour les secours ;
- de déblaiement afin de retrouver des personnes disparues, notamment des sapeurs-pompiers ;
- de reconnaissance par drone, ce qui a permis de cartographier la zone accidentée ;
- d'envoi de matériel (tronçonneuses, groupe électrique, éclairages, gants, lot de sauvetage et équipements de protection individuelle) aux sapeurs-pompiers de Beyrouth.

À la suite de l'évaluation des besoins remontés par l'équipe de secours, une seconde équipe s'est immédiatement rendue sur place pour un apport de matériel destiné aux sapeurs-pompiers.

Des missions de soutien aux pompiers de Beyrouth seront mises en place en 2021, soutien qui devrait durer plusieurs années.

Le GSCF était déjà intervenu au Liban dans le cadre du traitement de l'eau en septembre 2006 à la suite du conflit survenu avec Israël.





**Pays : Congo Brazzaville**

**Contexte : COVID-19**

**Mois : Juillet**

Le 2 juillet 2020, nous avons réalisé un soutien matériel à destination du Congo.

Ce matériel entre dans le cadre des opérations relatives à la COVID-19, à destination des sapeurs-pompiers du pays et des hôpitaux.

Nous avons pu fournir du matériel médical, de la solution hydroalcoolique, et des pantalons et tenues de protection pour les SP.



**Pays : Congo Brazzaville**

**Contexte : COVID-19**

**Mois : Février**

En début d'année 2020, nous avons mis en place un programme de soutien auprès du Congo-Brazzaville. Cette mission a été réalisée à l'invitation du ministre de l'Intérieur du Congo.

Les besoins d'aide humanitaire sont importants au Congo, notamment dans le cadre des catastrophes naturelles que subit le pays, celui-ci étant régulièrement frappé par de fortes précipitations provoquant d'importantes inondations.

La mission a permis de réaliser une évaluation dans le domaine de nos compétences, notamment en apport de matériel et en formation auprès des sapeurs-pompiers du pays, mais aussi dans le cadre du soutien lors de catastrophes naturelles.

L'équipe du GSCF a travaillé sur place en collaboration avec l'association AHP SIDA/IST France, créée en 1999. Cette structure bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien du GSCF.

En fonction de la situation sanitaire que nous vivons, nous devrions réaliser des missions au Congo en 2021.



## Aide auprès des personnes SDF

Le GSCF, c'est l'histoire de sapeurs-pompiers regroupés dans une association humanitaire, qui ont souhaité agir pour aider les victimes de catastrophes naturelles, mais c'est aussi celle de femmes et d'hommes qui se révoltent contre l'injustice et refusent la souffrance.

À notre époque, vivre, voire mourir, dans les rues est inadmissible.

Depuis 2010, le GSCF a mis en place une action en faveur des personnes vivant dans la rue et a créé pour cela un kit de survie. Afin de proposer une alternative au manque crucial de places d'hébergement, l'association humanitaire du GSCF a créé un sac d'accompagnement (ou « kit de survie »).

Ce sac, par sa composition, répond à des besoins spécifiques étudiés avec les personnes de la rue. Nous sommes bien conscients que cette action ne constitue pas une solution suffisante et que ce sac servira uniquement de kit de survie afin de passer l'hiver. La véritable solution serait un toit pour tous, avec un suivi et surtout une écoute...

Non entendus depuis des années, nous avons, conformément à notre engagement pris lors de l'assemblée générale de 2020 et à notre rapport annuel, créé l'association Urgence SDF.

2020 a été une année particulière pour le soutien auprès des personnes à la rue, du fait de l'engagement de la majorité de nos adhérents dans la crise sanitaire et de la création d'Urgence SDF.

La transition avec le GSCF, au vu du faible budget d'Urgence SDF, durera, nous le pensons, une à deux années. Cette transition se fera en fonction des dons que nous percevrons en 2021.

## La responsabilité de laisser faire ou de réagir

Nous sommes aussi responsables de ce que nous ne faisons pas.

Étymologiquement, est responsable celui qui est capable de « répondre » de ses actes. La responsabilité se dit à propos du choix que nous faisons d'entreprendre telle ou telle action. Elle suppose que l'action d'une personne a toujours un effet, qui peut être positif ou négatif. Cela signifie que toutes les situations humaines mettent en jeu notre responsabilité, de manière plus ou moins décisive.

Ainsi nous ne sommes pas responsables seulement de ce que nous faisons, mais aussi de ce que nous ne faisons pas : si nous sommes humains, nous pouvons agir et si nous n'agissons pas alors que nous le pouvons, c'est notre choix, et nous sommes responsables de ce choix et de ses conséquences. Il existe d'ailleurs une responsabilité juridique par omission.

À l'inverse d'une approche strictement déterminée, l'idée de responsabilité soutient que l'homme ne choisit certes pas toujours la situation dans laquelle il se trouve, mais qu'il demeure libre et capable, par son action, de briser l'engrenage des déterminations.

Même quand il est difficile de savoir quoi choisir, ou quand le choix comporte un risque, notre pouvoir de choisir demeure et nos actions comme nos abstentions engagent toujours notre responsabilité.

**Ainsi, plus encore qu'un pouvoir, choisir est un devoir.**



**Pays : France**

**Contexte : SDF**

**Mois : Année 2020**

par le GSCF en 2021.

Concernant les interventions, nous avons distribué, dans le cadre du GSCF :

**Département du Nord**

39 kits de survie

**Département du Pas-de-Calais**

3 kits de survie

**Paris et région parisienne**

12 kits de survie

**Dans le cadre d'Urgence SDF (avec le soutien du GSCF)**

**Département du Nord**

13 kits de survie

**Autres**

4 kits de survie transmis au CCAS de Charleville-Mézières

100 kits d'hygiène transmis au CCAS de Vaulx-en-Velin











Photo : Soutien le 21 mars 2020 à la SNSM de Calais

*La SNSM de Calais intervient régulièrement pour sauver des migrants à bord d'embarcations.*

*Les sauveteurs en mer ne disposant d'aucune protection, le Président de la SNSM de Calais a sollicité le GSCF pour un soutien en gel hydroalcoolique, masques et gants.*

## **Actions suite à la pandémie de COVID-19 (France)**

La COVID-19 a pris une part prépondérante dans l'ensemble de nos opérations en 2020.

Des interventions de soutien qui ne sont toujours pas terminées : au moment où nous préparons notre rapport, une équipe achemine plus de 30 000 masques et 800 litres de solution hydroalcoolique pour les pompiers du Portugal.

Par anticipation, et suite aux alertes que nous avons reçues, nous nous sommes mis en place pour une éventuelle pandémie dès le 25 février 2020.

Dans un premier temps, nous avons réalisé un point sur nos stocks de solution hydroalcoolique, de masques, de gants et de tenues de protection, notre objectif premier étant de soutenir les personnes à la rue, mais aussi les pays pauvres ou disposant d'une moins bonne prise en charge sur le plan sanitaire.

Dès le 26 février 2020, nous effectuons nos premières commandes de masques, solution hydroalcoolique (SHA), gants, lunettes et combinaisons jetables. Jamais nous n'aurions pensé venir en aide à des centaines de personnes ni être confrontés à l'une des plus grandes opérations d'assistance du GSCF depuis sa création, en 1999.



Le 17 mars 2020, les demandes d'assistance auprès de notre organisation affluent. Les besoins sont énormes. Pour faire face à cela, nous débloquons, dans un premier temps, les fonds destinés aux opérations de secours et, dans un second temps, face à la situation dramatique et aux besoins grandissants, nous devons utiliser l'intégralité de notre réserve financière.

Ainsi, nous avons soutenu des centaines d'intervenants en première ligne dans l'ensemble de la France, mais aussi :

- les hôpitaux de Montreuil-sur-Mer, Dieppe, Boulogne-sur-Mer, Roubaix, Fourmies, etc. ;
- le Département du Pas-de-Calais ;
- plus de 70 EHPAD dans l'ensemble de la France ;
- la SNSM de Calais et Berck ;
- la Croix-Rouge (antenne en RP) ;
- la protection civile du département 54
- des services publics dans l'ensemble de la France ;
- l'ARS, sur réquisition préfectorale du Département 62 (4 000 masques) ;
- des cabinets médicaux en Corse ;
- des ambulanciers ;
- des associations d'aide à domicile...

Cette liste n'est pas exhaustive.

L'aide que nous avons apportée directement ou par envoi postal représente, en dons, à ce jour : + de 100 000 masques (chirurgicaux, tissu et FFP2) ; + de 7 000 litres de solution hydroalcoolique ; + de 500 tenues complètes de protection ; + de 400 lunettes de protection ; 2 appareils respiratoires ; etc

## Liberté d'action

Nous avons, à plusieurs reprises, été contactés et avons subi des pressions préfectorales, l'ARS ayant souhaité récupérer l'ensemble de nos masques sans que nous puissions en donner aux personnels soignants en première ligne.

Ces pressions, totalement inutiles, d'une préfecture, pour réparer une incompétence de l'État, est gravissime. Ou l'État de droit n'est plus... Pire ! Cela a contribué à ralentir nos soutiens, au détriment des soignants, y compris dans l'ensemble de la France.

Nous avons été confrontés pendant plus d'un mois à des personnels de santé qui nous appelaient à l'aide faute de matériel pour intervenir auprès de patients atteints de la COVID-19.

De cette période faisant suite au premier confinement, un livre a été écrit : *La mascarade démasquée*.

Ce premier confinement, puis ces déconfinements constituent une situation inédite. La nature exceptionnelle de cette pandémie, son universalité transnationale et sociale, fait qu'elle est révélatrice de dysfonctionnements, d'interrogations. Espérons au moins que nous puissions retrouver une humanité.

Concernant le GSCF, nous devons nous réinventer afin d'améliorer nos réponses.

Nous prendrons des dispositions, quand le moment sera venu, pour demander des explications à l'État, et cela, avant la fin du quinquennat du président de la République. L'heure est pour le moment à la poursuite de nos actions pour aider à enrayer cette pandémie.

En tout état de cause, il nous faudra du temps et de la patience avant d'envisager un changement dans nos vies.





Photo : Hôpital de Boulogne sur Mer

Nos équipes apportent du matériel de protection (gants, combinaisons, solutions hydroalcooliques, etc.)



Photo : Centre hospitalier de Fourmies (59)

Dépôt de deux respirateurs : le premier au centre hospitalier de Fourmies (59) et le second au centre hospitalier Saint-Fuscien (80).

En complément, nous avons fourni du matériel de protection (gants, combinaisons, solution hydroalcoolique, etc.).

## DÉVELOPPEMENT

Suite à nos engagements pris lors de l'assemblée générale 2020, nous avons créé le fonds de dotation du GSCF et l'association Urgence SDF.



### Fonds de dotation

L'objectif du fonds de dotation du GSCF est de pouvoir disposer de moyens financiers afin de répondre aux situations de crise sur les plans international et national lors de catastrophes naturelles ou humaines, mais aussi à destination des personnes à la rue par le biais de l'association Urgence SDF.

Site internet : [www.fdd-gscf.fr](http://www.fdd-gscf.fr)



## Urgence SDF

L'objectif d'Urgence SDF est d'aider les personnes à la rue, mais aussi de tout mettre en œuvre pour faire évoluer la prise en charge de ces invisibles.



Site internet : [www.urgence-sdf.fr](http://www.urgence-sdf.fr)

En complément de ces deux structures créées, nous avons mis en place Drone secours et Bénensol .

## Bénensol

L'idée de Bénensol (Bénévoles engagés pour la solidarité) est née en 2007.

Les stigmates d'une catastrophe sont parfois longs à disparaître, et la rapidité d'un déblaiement ou d'une évacuation d'eau ou de boue, ou de la mise en sécurité de matériel, peut permettre de limiter les dégâts et de sauver des emplois dans le cas d'une entreprise sinistrée.

Elle permet surtout aux personnes touchées de disposer d'une aide immédiate pour reprendre au mieux le cours de leur vie.

Si le projet a pour objectif de mettre à disposition du personnel et de l'encadrer, il permet aussi de fournir rapidement à la population du matériel de première nécessité (groupes électrogènes, matériel d'éclairage, gants, lampes torches...).

Bénensol peut être adapté à de nombreuses situations. En effet, de mars à mai 2020, pendant la pandémie de COVID-19, le GSCF a réalisé des dons de masques, de solution hydroalcoolique, etc. Cette aide aurait pu être plus importante si nous avions disposé de bénévoles répartis dans l'ensemble de la France pour nous remonter les besoins et y répondre.

Bénensol, dans le domaine de l'assistance, permet :

- de coordonner les personnes souhaitant s'impliquer bénévolement à la suite d'une catastrophe ou d'un événement entraînant des sinistres importants sur le plan national, afin d'enlever les stigmates de la catastrophe ;
- de mettre à disposition du matériel de première nécessité.

L'un des intérêts de Bénensol est de constituer un vivier de compétences spécifiques pour soutenir les communes et les départements lors de la survenance d'une catastrophe, et ainsi de disposer de bénévoles pour aider la population en phase de post-crise. La phase post-crise de retour à la normale est délicate, dans la mesure où elle correspond au désengagement progressif des services de secours. Les sinistrés peuvent alors parfois éprouver un sentiment d'abandon. Les adhérents de Bénensol peuvent ainsi prendre le relais des sapeurs-pompiers en aidant les habitants.





## Présentation de benensol

Lors de la survenue d'une catastrophe impactant sa commune, le maire est en première ligne. Aux côtés de son conseil municipal, et assisté des services communaux, il est tenu d'assurer la sécurité de ses administrés.

Cependant, il peut arriver que l'équipe municipale ne dispose pas du personnel en nombre suffisant pour mener à bien l'ensemble des opérations nécessaires à une gestion de crise efficace. Le personnel municipal peut également être impacté par l'événement. C'est le cas en particulier lorsque survient une inondation.

Certaines crues, par leur étendue géographique et leur durée, peuvent nécessiter la mobilisation d'importants moyens humains.

Des maires choisissent alors parfois d'en appeler aux habitants ou d'accepter leur proposition de collaboration, afin de renforcer les capacités locales de gestion de crise. Le risque est alors que, faute d'un cadre organisationnel et d'un encadrement, l'intervention des habitants se déroule dans l'improvisation et le désordre, et se révèle, au final, contre-productive. Bénensol a pour objectif de soutenir les communes et les départements.

*Ce soutien est réalisé par un apport en matériel et personnel bénévole afin d'enlever les stigmates d'une catastrophe, tout en disposant de personnel encadrant suffisant pour réaliser des missions clairement identifiées.*

Ceci permettra de mettre à disposition du maire des moyens humains et matériels supplémentaires en cas de crise, mais aussi de soulager les secours. Les sapeurs-pompiers sont parfois amenés à intervenir sur des opérations qui ne relèvent pas de l'urgence aux personnes stricto sensu, mais davantage du soutien à la population. Les sapeurs-pompiers et le matériel consacrés à ces opérations d'assistance sont autant de moyens qui ne sont pas mobilisés pour les opérations de sauvetage et de secours.

Les adhérents de Bénensol peuvent ainsi décharger les secours d'un certain nombre d'actions qui relèvent du soutien à la population.

En préparation, le GSCF souhaite, en collaboration avec les communes et les départements qui le souhaitent, effectuer un soutien en conseils d'ordre méthodologique destinés à faciliter la mise en place d'un dispositif adapté et opérationnel lors de la survenance d'une catastrophe.

## Drone secours

Après maintenant plus de cinq années d'actions avec nos drones et de présentation du travail que nous pouvons réaliser grâce à cet outil (actions de présentation auprès de nombreux SDIS, comme celui du Gard en 2017, ou ceux des départements de l'Eure et du Pas-de-Calais), et aussi de formations et de dons de drones aux secours, comme en Indonésie ou en Roumanie, nous avons décidé de développer et d'accentuer nos actions dans le domaine du secours et de l'assistance avec les drones, mais également de permettre de mieux partager nos informations et d'échanger nos connaissances.

Dans ce contexte de développement, nous avons mis en place une nouvelle spécialité indépendante du GSCF : Drone secours.

Cette branche du GSCF nous permettra de développer nos actions en collaborant avec des opérateurs de différents pays, des entreprises, etc., l'objectif étant de tester, d'essayer, d'échanger et de proposer des axes d'amélioration pour l'utilisation de drones dans le secours.

Nous allons également mettre nos compétences à disposition des SDIS qui le souhaiteraient ou d'autres acteurs dans le secours, et fournir des drones avec des opérateurs ou former des télépilotes pour des opérations de reconnaissance.

Site internet : [www.drone-secours.fr](http://www.drone-secours.fr)





# HUMANITAIRE D'URGENCE



## Présentation des pompiers humanitaires du GSCF

Nous souhaitons remercier l'ensemble des communes et départements qui ont répondu favorablement à nos demandes de présentation de nos équipes dans les rues de :

Paris  
Lille  
Montauban  
Albi  
Agen  
Mont Marsan  
Dax  
Bayonne  
Lyon  
Île de la Réunion

*Photo : Fundraisers Ile de la Réunion 2021*







**RAPPORT FINANCIER**

**2020**

Depuis le 31 décembre 2020, date de clôture du dernier exercice, il est à noter que les comptes ont été arrêtés par le bureau du GSCF le 16 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la COVID-19.

Il n'existe pas, à cette date, d'éléments pouvant compromettre la continuité d'exploitation du GSCF.

Néanmoins, les mesures changeantes du gouvernement, sans aucune perspective de sortie de crise, qu'elles portent sur les confinements, le couvre-feu ou les déplacements, ont entraîné à ce jour une baisse importante des collectes de fonds pour notre organisation.

Parallèlement, nous avons, sur le territoire français, fait un choix de soutien dans le cadre de la COVID-19 aux côtés des personnels de santé et des personnes exposées en première ligne. Ce choix a creusé notre déficit financier.

Si notre continuité d'exercice n'est pas remise en cause, nous devons très rapidement remonter nos comptes, afin d'éviter le report, voire l'annulation, de certains projets d'action.





Business Pôle Les Prés  
22, rue Denis Papin  
59650 Villeneuve d'Ascq  
France  
Tél : +33 (0)3 20 47 27 00  
Fax : +33 (0)3 20 67 53 40

## **Groupe de Secours Catastrophe Français - GSCF**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

## **Groupe de Secours Catastrophe Français - GSCF**

Association

Siège social : Rue des Victoires - BP 80222 - 59654 Villeneuve d'Ascq Cedex

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'association Groupe de Secours Catastrophe Français,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Groupe de Secours Catastrophe Français - GSCF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons précédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Villeneuve d'Ascq, le 30 mars 2021



Jean-Philippe Van Dijk

## Rapport Financier de l'année 2020

Le contrôle des comptes est effectué de la manière suivante :

- scan de l'ensemble des pièces avec numérotation et report dans un tableau ;
- entrée des écritures et vérification par la comptabilité interne du GSCF ;
- vérification par le comptable, la société BDL de Saint-Amand-les-Eaux ;
- contrôle par un commissaire aux comptes (cabinet Mazars).

Ce rapport a été réalisé en mars 2021.

Pour 2020, les frais d'intervention s'élèvent à 525 165 euros.

Cela représente un réinvestissement des dons perçus à hauteur de 70,03 %.

Le fonds de dotation du GSCF a été créé en 2020. Il a fait l'objet d'une dotation statutaire de 15 000 euros et d'une dotation supplémentaire du même montant.

**En 2020, nos ressources s'élèvent à 778 301 euros.**

### **89 % de ressources d'origine privée**

#### **Ressources privées et issues de la recherche de fonds**

382 936 euros de dons privés  
285 402 euros de dons en nature  
21 572 euros d'achats sur la boutique  
29 euros d'autres produits

### **11 % de ressources institutionnelles**

#### **Ressources institutionnelles**

88 362 euros proviennent de subventions.

Dégageant un résultat avec un bilan déficitaire de - 100 389 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020.

Les ressources du GSCF sont en croissance, représentant 444 319 euros en plus par rapport à 2019.

Lors de la réunion du conseil d'administration (CA) en date du 31 mars 2021, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Les comptes ont été validés par le conseil d'administration.

Le CA a décidé d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit report à nouveau.

Celui-ci s'est prononcé quitus au bureau pour sa mission.



## **Frais d'intervention**

CORONAVIRUS – COVID-19 : **216 101 euros**

FRAIS INTERVENTION LIBAN : **40 106 euros**

FRAIS INTERVENTION\* : **479 608 euros**

FRAIS INTERVENTION SACS SDF : **20 534 euros**

FRAIS CENTRE DE FORMATION : **3 391 euros**

FRAIS INTERVENTION CONGO : **16 534 euros**

FRAIS INTERVENTION ALBANIE : **106 euros**

FRAIS DRONES : **9 127 euros**

\* Les frais d'intervention sont des achats non attribués à une mission. Ils sont destinés à être utilisés en urgence dans le cadre d'une opération de secours ou d'un réapprovisionnement en matériel.

## **Concours publics et subventions d'exploitation**

SUBVENTIONS (non attribuées)\* : **34 324 euros**

SUBVENTIONS PERSONNES SDF : **7 225 euros**

SUBVENTIONS MISSION ALBANIE : **450 euros**

SUBVENTIONS COVID-19 : **6 550 euros**

SUBVENTIONS MISSION LIBAN : **39 813 euros**

\* Une subvention non attribuée est une subvention pour laquelle aucune mention n'est faite sur le procès-verbal d'attribution. Néanmoins, nous avons considéré, après analyse des subventions perçues « non attribuées », que 50 % de ces subventions entrent dans le cadre d'un soutien pour les opérations de la COVID-19.

## **Ressources générosité du public**

DONS AU GSCF : **382 936 euros**

Boutique : comme évoqué lors de l'assemblée générale de 2020, nous avons accentué le développement de notre boutique.

Ce développement nous a permis de passer de 5 847 euros à 21 572 euros en termes de ventes de produits.

Nous espérons doubler ces ventes en 2021.

Il est à noter que, faute de manifestations, nous subissons un manque de rentrées financières, que nous estimons à 25 000 euros.

Les 29,97 % de frais de fonctionnement s'expliquent par la conjoncture sanitaire que nous subissons actuellement.

#### **Cela nous a pénalisés pour les raisons suivantes :**

- achat de matériel informatique pour les visioconférences, mais aussi pour la gestion des aides dans le cadre de la COVID-19 ;
- réaménagement d'un bureau pour les mesures barrières ;
- investissement de matériel pour le salon du survivalisme, qui a été annulé ;
- réaménagement de locaux pour le stockage de matériel suite aux développements du GSCF ;
- développement des visioconférences avec les adhérents, faute de rencontres possibles ;
- développement et mise en place d'un extranet pour les donateurs (qui permettra de réduire les frais postaux) ;
- augmentation du tarif des assurances.

#### **Mais aussi :**

- La mise en place de conseils auprès d'un cabinet d'avocat pour l'ensemble des statuts et pour conseiller le GSCF
- Le contrôle des comptes, qui assure une transparence financière sur la destination de nos budgets
- La mise en place du fonds de dotation et de l'association Urgence SDF, qui a été supportée en totalité par le GSCF

Afin de maintenir ces objectifs et de surmonter la crise que nous vivons, nous lancerons un appel à la générosité du public et un appel à subvention à titre exceptionnel.

### **Dons en confiance**

Nous souhaitons également mettre en avant le fait que les pompiers humanitaires du GSCF ont toujours souhaité une transparence dans le contrôle des comptes.

Rien n'oblige l'association à disposer d'un commissaire aux comptes, et nous avons souhaité mettre en place des règles de vérification.

Parallèlement, très peu de structures éditent un rapport annuel comme celui que nous proposons aux donateurs.

Nous attachons une très grande importance au fait d'être à l'écoute de nos sympathisants, et nous ferons tout pour améliorer notre communication.

## Espace extranet pour les donateurs

En juillet 2019, nous avons mis en place un espace extranet, permettant à chaque donateur de disposer de son reçu fiscal.

Nous souhaitons remercier la société Top Data pour les précieux conseils et le professionnalisme dont elle a fait preuve lors de la mise en place de cet espace.

Nous avons également créé un espace extranet pour le fonds de dotation et l'association Urgence SDF.



## Conseils

En complément du cabinet comptable et du commissaire aux comptes, nous avons souhaité nous rapprocher du cabinet d'avocats Taj, de Lille. Le cabinet Taj a notamment rédigé l'ensemble de nos statuts (GSCF, fonds de dotation et Urgence SDF). Le cabinet d'avocats Taj assurera l'ensemble des conseils auprès du GSCF.



## Adhésion à l'AMRAC

Dans le cadre de ses campagnes de recrutement de donateurs, et pour garantir une plus grande transparence sur ses actions de collecte, mais surtout afin d'opter en faveur d'une régulation en France des campagnes de levée de fonds, le GSCF a fait le choix d'adhérer à l'AMRAC.



### Présentation de l'AMRAC

#### Une autorité engagée pour une régulation équitable de la collecte de fonds en France

##### Histoire et composition

Depuis sa création en 2018, l'association dénommée « Autorité de Régulation des Acteurs de la Collecte de fonds » a pour but de mener toutes actions en faveur d'une régulation en France des campagnes de levée de fonds.

L'AMRAC se compose de membres répartis en en trois collèges : le collège des Organismes Sans But Lucratif (OSBL), le collège des opérateurs et le collège des fondateurs.

Les représentants du Ministère de l'Intérieur, du Ministère des Finances, de l'Association des Maires de France et de la Cour des Comptes sont également invités à siéger de façon consultative aux Assemblées Générales de l'association tout comme les personnalités indépendantes sollicités par le Conseil d'Administration.

L'ambition de l'AMRAC se traduit par un ensemble d'actions ayant pour objectif de libérer le potentiel de la collecte de fonds notamment en face-à-face au bénéfice de toutes les causes d'intérêt général et ainsi de contribuer à la diversification du paysage associatif français.

Le collège des Organismes Sans But Lucratif se compose lui de neuf membres, parmi lesquels 7 partenaires historiques: Coalition Plus, G.S.C.F Sapeurs-Pompiers Humanitaires, Le Refuge, Shamengo, l'Association française des Victimes du Terrorisme, Surfrider Foundation et Citoyen Universel.

L'AMRAC se félicite par ailleurs de l'adhésion en son sein de deux nouveaux membres en 2020 : Agir pour la Vie et Urgence-SDF.

Le collège des opérateurs se compose actuellement de deux membres : ONG Conseil France et ONG Innovations.



## Missions

L'AMRAC établit et diffuse des règles professionnelles, organise la gestion des déclarations relatives à des campagnes en projet afin d'en vérifier la conformité aux règles professionnelles et réglementations en vigueur.

Elle prend également toutes les mesures propres à prévenir, éviter ou le cas échéant faire cesser les manquements à ces mêmes règles et réglementations. Son travail s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration des pratiques professionnelles et s'appuie sur une Charte de Déontologie ayant pour but de garantir l'accueil optimal des campagnes F2F par le public, de préserver les conditions de travail des salariés des opérateurs réalisant ces campagnes et de conforter le lien entretenu avec les collectivités locales.

L'AMRAC participe également à toute instance nationale ou internationale ayant pour objet de promouvoir la collecte et sa régulation. Elle réalise dans ce cadre toutes les études concourant à la valorisation de la collecte en face à face et organise des formations visant à promouvoir les compétences des professionnels.

## International Public Fundraising Council

Dans le cadre de son action internationale, l'AMRAC a été à l'initiative de la création d'un réseau d'autorités de régulation du face-à-face. Ce réseau de coopération internationale rassemble aujourd'hui trois membres fondateurs : l'AMRAC (France), le QUIF (Autriche) et le Q!SH (Allemagne) et six membres associés : le F2F Monthly Giving Alliance (Hong-Kong), les PFRA (Australie & Nouvelle Zélande), le Fundraising Regulator, le PFFA (Etats-Unis) et l'ABCR ( Brésil).

Aux côtés de l'ensemble de ces organes de régulation partenaires, tous centrés sur deux critères fondamentaux : la mise en place d'un code de bonnes pratiques et une direction comportant deux collèges : un collège d'associations et un collège d'opérateurs du F2F, l'AMRAC réaffirme sa volonté de promouvoir et dynamiser la collecte de fonds en F2F par des standards qualitatifs. Ce renforcement des principes éthiques de la collecte s'est notamment traduit par l'adoption d'un Code de Conduite ratifié par l'ensemble des membres de l'IPFC.

Par ailleurs, la crise sanitaire exceptionnelle de 2020 aura également permis de créer les conditions d'une véritable coopération internationale basée sur le dialogue, les échanges quotidiens et les retours d'expérience mutualisés. Toujours à l'initiative de l'AMRAC, le label a publié un ensemble de recommandations sanitaires régulièrement en fonction de l'évolution de la situation) ainsi qu'un communiqué collectif sur les conditions de la reprise à l'international.

Enfin, et toujours dans le cadre de cette coopération, l'IPFC a mis en place en juillet 2020 un baromètre international de redémarrage des programmes de collecte face-à-face dans le but d'avoir une vision mondialisée nécessaire à l'appréciation exhaustive de la situation. Ce baromètre s'est avéré indispensable afin d'évaluer l'acceptation de cette reprise d'activité par le public comme par ceux qui en sont les acteurs, à savoir les fundraisers en face-à-face, sur tous les continents.

L'AMRAC coordonne cette étude et contribue régulièrement à l'actualisation de ses résultats. La deuxième édition est parue en Janvier 2021. 26 pays ont contribué à l'étude.



**PERSPECTIVES**

**2021**



## Et après 2020 ?

Il n'est pas ordinaire d'aborder les perspectives par une question fondamentale : l'après 2020.

Mais qu'est-ce qui est dorénavant ordinaire ?

Comme vous pourrez le constater dans notre bilan annuel, le GSCF a fait un lourd choix en 2020 en consacrant le maximum de ses moyens financiers pour lutter contre la COVID-19.

Ce choix, je le mesure, et jamais, quel que soit ce que nous réservera notre avenir, je ne regretterais ce que nous avons fait l'an dernier. Notre second choix était de maintenir nos actions auprès des personnes à la rue. C'est dans ce cadre que l'association Urgence SDF a été créée. Dans ces mêmes perspectives de soutien aux populations, nous avons créé Bénensol et drone secours.

De nombreux nouveaux donateurs, partenaires et collectivités nous ont rejoints, et je les remercie pour la confiance qu'ils nous accordent. Merci, également, pour les lettres et messages que nous recevons, qui nous apportent du réconfort en cette période très compliquée pour nous tous.

Aujourd'hui, comme pour beaucoup d'entre vous qui prenez le temps de nous lire, il est difficile de nous projeter et de connaître notre avenir.

Néanmoins, il est important pour le GSCF de trouver, dans les prochains mois, de nouveaux donateurs et partenaires. Sans une remontée importante de moyens financiers, nous serons dans l'obligation de repousser, voire abandonner, certaines actions et certains projets.

Après 22 années à la tête de cette belle association, ce serait un déchirement de devoir reculer sur nos actions. C'est pour cela que nous mettrons tout en œuvre pour remonter nos comptes, tout en diminuant notre dette financière auprès de nos prestataires. C'est dans ce cadre qu'un projet de recherche de nouveaux donateurs est actuellement en étude au sein de l'association.

Dans le même temps, nous souhaitons surtout accentuer nos relations avec les donateurs. En effet, pour ma part, un donateur est un membre à part entière de notre famille de sapeurs-pompiers humanitaires. C'est pour cela que nous mettrons en place une ligne téléphonique dédiée aux donateurs. Cette action est importante pour nous, mais elle demande une très grande organisation, sachant que nous disposons, au sein de l'association, d'une majorité de bénévoles.

Parallèlement, je vais m'attacher à poursuivre la baisse des frais de fonctionnement, diminution déjà amorcée en dématérialisant plus de 95 % des reçus fiscaux depuis plus d'un an et en permettant à chaque donateur de disposer d'un espace privé « extranet ».

Dans les semaines qui suivent la parution de ce rapport, nous lancerons un appel à la solidarité et une demande de subvention exceptionnelle. Nous espérons que l'ensemble des collectivités qui ont reçu notre soutien pour la COVID-19 entendent notre appel.

Pour nos missions, la priorité sera de maintenir les missions humanitaires urgentes, comme le soutien à nos collègues sapeurs-pompiers au Liban. Nous poursuivrons les réponses aux urgences.

Même si cette crise sanitaire est loin d'être terminée, elle révèle déjà de profonds changements dans notre société et notre façon de vivre.

De cette pandémie mondiale est apparue la peur, qui reste une réaction profondément humaine. Avec la COVID-19, on a vu un retour à la peur qui date d'une autre époque.

Nous voici, y compris les pays riches, devenus vulnérables et déconcertés devant la puissance des forces climatiques, atmosphériques, etc. de notre planète. Cela nous rappelle que nous ne maîtrisons pas la nature. À cette frayeur vient s'ajouter une diversité d'autres peurs qui arrivent toutes en même temps : celle de la mort et de la maladie, notamment. La peur sociale aussi, avec des interrogations sur les conséquences économiques de cette crise. Mais également l'incertitude de l'après.

Nous étions là, présents au plus fort de la crise. Très peu de structures humanitaires en France disposaient d'une ressource aussi importante en solution hydroalcoolique et en masques que le GSCF. Preuves en sont les demandes, émanant de l'ensemble de la France, d'associations, de médecins, d'hôpitaux, etc., que nous avons soutenus.

Thierry VELU  
Président - Fondateur du GSCF

## Perspectives et projets 2021/2022

La crise sanitaire en cours montre la vulnérabilité des pays pour faire face aux risques.

Les aléas, comme les enjeux, sont, pour des raisons économiques, trop souvent occultés. Il en est ainsi de la préparation aux catastrophes.

Ces défaillances ne nous étonnent pas, et nous en sommes régulièrement témoins lors de catastrophes naturelles ou humaines. Pour rappel, lors de l'ouragan Irma aux Antilles françaises, nous étions les premiers sauveteurs à nous rendre sur une zone où il y avait de nombreuses victimes qui n'avaient reçu aucune aide, voire des secours envoyés sur le terrain sans même une liaison téléphonique satellitaire. Malheureusement, bien souvent, ceux qui tirent les ficelles de la gestion de crise n'ont jamais bougé de leur fauteuil et n'ont jamais vécu une crise de l'intérieur ou sur le terrain.

Parallèlement, nous n'avons jamais voulu être sous l'égide d'un État, de l'Europe ou de l'ONU, même si nous rendons compte des actions que nous menons, que ce soit avant, pendant ou après. Nous ne pouvons nous adapter à la lenteur administrative de certaines décisions, qui ne répondent pas aux urgences lors d'une catastrophe naturelle ou humaine. Preuve en est les deux personnes que nous avons localisées et sauvées des décombres en 2015 suite aux séismes au Népal, l'ensemble des sauvetages ayant été réalisés par des autochtones.

Je ne m'aventurerai pas sur le terrain de l'après-catastrophe, où, après les annonces face aux nombreux médias et les promesses, les sinistrés sont souvent livrés à eux-mêmes.

Pour poursuivre nos actions, nous devons travailler sur la professionnalisation du GSCF. Bien entendu, la majorité du personnel intervenant restera bénévole. Néanmoins, pour accentuer nos actions de secours et de développement dans le monde, nous devons disposer d'encadrement. Cela nous permettra de gagner un temps très précieux, lors d'une catastrophe, dans la projection d'équipes de sauvetage, notamment lors de la survenue d'un séisme, d'une inondation, d'une tempête, etc.

Parallèlement, nous devons amplifier nos actions dans la préparation aux catastrophes, afin de sauver des vies en aidant les personnes à gagner en autonomie dans leur prise en charge.

Tout en développant notre réserve opérationnelle dans le cadre de Bénensol, nous devons également étudier la mise en place de réserves en outre-mer. Nous resterons attentifs à toutes les demandes de ces départements, mais nous ne pourrions pas faire de miracle si ces départements restent passifs.

Nous devons aussi penser à l'avenir des jeunes générations en les aidant à se tourner vers les métiers de l'humanitaire et de la solidarité, voire, si elles ne s'orientent pas dans ce domaine, leur permettre de toucher du doigt le monde de l'humanitaire et faire changer certains regards sur une misère qui est parfois à nos portes.

*Nous devons poursuivre nos actions dans nos domaines de compétence, qui sont le secours d'urgence et les sauvetages, ainsi que le soutien à nos homologues sapeurs-pompiers du monde entier – qui, parfois, manquent cruellement de moyens matériels –, tout en augmentant nos programmes dans la préparation aux catastrophes, et aussi poursuivre le développement de spécialités, comme nous l'avons fait avec drone secours.*

Pour cela, nous nommerons des responsables à la tête de ces spécialités.

L'organigramme sera revu avant la fin de l'année 2021.



Locaux : Nous disposons de nombreux locaux répartis dans les Hauts-de-France. Nous devons travailler sur un local unique pouvant accueillir le matériel pour les urgences, le stockage et, éventuellement, les bureaux pour le personnel salarié. La zone géographique des locaux n'est pas encore déterminée, et je n'exclus aucun mouvement. Cela ne remet aucunement en jeu le lieu de notre siège national, qui restera à Villeneuve-d'Ascq.

Un rapport sera rendu dans les prochains mois sur nos projets, nos idées et nos souhaits d'avenir, la situation actuelle étant tellement incertaine avec l'évolution de la crise sanitaire que nous ne pouvons, à ce jour, communiquer sur un prévisionnel de nos projets d'avenir.

Le souhait est de pouvoir en discuter de vive voix avec l'ensemble des adhérents, la visioconférence ayant ses limites.

L'ensemble de ces perspectives a été défini suite à l'assemblée générale du 31 mars 2021.



**PARTENAIRES**

## CONSEILS GÉNÉRAUX

Conseil Général du Nord

Conseil Général du Pas-de-Calais

## INSTITUTIONS, MAIRIES

DÉPARTEMENT 01 AIN

Mairie de Beon

Mairie de Saint Vulbas

Mairie de Druillat

DÉPARTEMENT 02 AISNE

Mairie de Lavaqueresse

Mairie de Bray

Mairie d'Hirson

Mairie Villeneuve Saint Germain

DÉPARTEMENT 04 ALPES DE HAUTE PROVENCE

Mairie de Ganagobie

Mairie de Les Mées

DÉPARTEMENT 05 HAUTES ALPES

Mairie Ancelle

Mairie de Champoleon

Mairie de La Salle les Alpes

Mairie de Saint Jean Saint Nicolas

DÉPARTEMENT 06 ALPES MARITIMES

Mairie Mandelieu la Napoule

Mairie de Saint Martin du Var

Mairie de Peille

Mairie de Tende

DÉPARTEMENT 07 ARDÈCHE

CCAS Andance

Mairie Berrias-et-Casteljau

DÉPARTEMENT 08 ARDENNES

Mairie de Cheveuges

Mairie Nouvelle de Bazeilles

DÉPARTEMENT 09 ARIÈGE

Mairie de Bethmale

Mairie de Montbel

CCAS de Pamiers

Mairie de Val-de-Sos



DÉPARTEMENT 10 AUBE

Mairie Mussy sur Seine

DÉPARTEMENT 11 AUDE

Mairie de Conques-sur-Orbiel

Mairie de Saint Martin Lys

Mairie de Saissac

DÉPARTEMENT 12 AVEYRON

Mairie de La Rouquette

Mairie de Villefranche de Rouergue

DÉPARTEMENT 13 BOUCHE DU RHÔNE

Mairie Saint Antonin sur Bayon

DÉPARTEMENT 14 CALVADOS

Mairie de Argences

Mairie de Aure sur Mer

Mairie de Bougy

Mairie de Cormelles le Royal

Mairie de Fontenay le Marmion

Mairie de Manneville la Pipard

Mairie de Noues-de-Sienne

Mairie Le Vey

Mairie de Troarn

Mairie de Villy Bocage

DÉPARTEMENT 15 CANTAL

Mairie de Maurs

DÉPARTEMENT 16 CHARENTE

Mairie de Chasseneuil sur Bonnieure

Mairie de Saint Martin du Clocher

DÉPARTEMENT 17 CHARENTE MARITIME

Mairie Aytre

Mairie de Saint-Augustin-sur-Mer

Mairie de Genouille

DÉPARTEMENT 18 CHER

Mairie La Celle Conde

Mairie de Givardon

Mairie de Lere

CCAS Mornay sur Allier

Mairie de Moulins sur Yevre

Mairie de Saint Martin d'Auxigny

DÉPARTEMENT 19 CORRÈZE

Mairie de Chirac Bellevue

Mairie de Neuvic

DÉPARTEMENT 20 CORSE

Mairie de Sotta

DÉPARTEMENT 21 CÔTE D'OR

Mairie de Change

Mairie de Rougemont

DÉPARTEMENT 22 CÔTE D'ARMOR

Mairie de Chatelaudren-Plouagat

Mairie de Quévert

Mairie de Megrit

Mairie de Paimpol

Mairie de Plemet

Mairie de Plemy

Mairie de Ploubazlanec

Mairie de Plouvara

Mairie Haut Corlay

Mairie de Taden

Mairie de Tremargat

DÉPARTEMENT 23 CREUSE

Mairie de Colondannes

Mairie de Marsac

Mairie de Mansat la Courrière

Mairie Saint-Agnant-Près-Crocq

DÉPARTEMENT 24 DORDOGNE

Mairie Saint-Léon sur l'Isle

Mairie Saint-Pantaly-d'Excideuil

DÉPARTEMENT 25 DOUBS

Mairie de Franois

Mairie de Fuans

Mairie de Metabief

DÉPARTEMENT 26 DRÔME

Mairie Buis les Baronniers

Mairie de Condillac

Mairie de Gervans

Mairie La Batie-Rolland

Mairie de Montlaur-en-Diois

Mairie de Venterol

Mairie de Reauville

DÉPARTEMENT 27 EURE

Mairie de Bosc Renoult en Roumois

Mairie de Bourg Achard

Mairie de Fontaine-sous-Jouy

Mairie Grand Bourgtheroulde

Mairie de Hondouville

Mairie d'Incarville

Mairie de Martot

Mairie de Meray

Mairie Notre Dame de l'Isle

Mairie du Pont de l'Arche

DÉPARTEMENT 28 EURE ET LOIRE

Mairie de Dancy

Mairie de Saint-Aubin Des Bois

DÉPARTEMENT 29 FINISTÈRE

Mairie de Combrit

Mairie de Coulitz

CCAS Lampaul-Ploudalmezeau

Mairie de Plougonvelin

CCAS de Plomelin

Mairie de Primelin

DÉPARTEMENT 30 GARD

Mairie de Chusclan

DÉPARTEMENT 31 HAUTE GARONNE

Mairie de Aspet

CCAS Lagardelle-sur Lèze

Mairie de Salies du Salat

Mairie de Villeneuve les Bouloc

DÉPARTEMENT 32 GERS

Mairie de Saint Loube-Amades

Mairie de Saint Sauvy

DÉPARTEMENT 33 GIRONDE

Mairie de Ambares et Lagrave

Mairie de Cartelegate

Mairie de Daignac

Mairie de Galgon

Mairie de Grezillac

Mairie de Mazion

DÉPARTEMENT 34 HÉRAULT

Mairie de Poilhes : 34

Mairie de Saussines

Mairie de Villeneuve lès Maguelone

DÉPARTEMENT 35 ILLE ET VILAINE

Mairie de Brie

Mairie de La Richardais

Mairie de Lourmais

DÉPARTEMENT 36 INDRE

Mairie de Clion sur Indre

Mairie de Fontguenand

Mairie de Mers sur Indre

Mairie de Preaux



DÉPARTEMENT 37 INDRE ET LOIRE  
Mairie de Montlouis  
Mairie de Saint-Christophe-sur-le-Nais

DÉPARTEMENT 38 ISÈRE  
Mairie de Buissières  
Mairie de Crolles :  
CCAS de Saint Martin d'Uriage  
Mairie de Seyssins  
Mairie de Soleymieu  
Mairie de Saint Jean d'Hérans  
Mairie de Sousville

DÉPARTEMENT 39 JURA  
Mairie Les Trois Chateaux  
Mairie de Commenailles  
Mairie de Marnoz

DÉPARTEMENT 40 LANDES  
Mairie de Castets des Landes  
CCAS de Saint-Martin de Seignanx

DÉPARTEMENT 41 LOIR ET CHER  
Mairie Muides Sur Loire  
CCAS de Suvres  
Mairie de Seigy  
Mairie Le Plessis-Dorin

DÉPARTEMENT 42 LOIRE  
CCAS de Montagny  
Mairie de Bussièeres  
Mairie de Feurs  
Mairie de Saint Barthélemy Lestra  
Mairie de Saint-Marcel d'Urfé

DÉPARTEMENT 44 LOIRE ATLANTIQUE  
Mairie de Le Cellier  
Mairie de Pannecé  
Mairie de Saint André des Eaux  
Mairie de Sainte Reine de Bretagne  
Mairie Fay de Bretagne

DÉPARTEMENT 45 LOIRET  
Mairie de Dordives  
Mairie de Mardié  
Mairie de Montcresson

DÉPARTEMENT 46 LOT  
Mairie de Pern

DÉPARTEMENT 47 LOT ET GARONNE

Mairie de Lalandusse

Mairie de Marmande

Mairie Saint Maurin

Mairie de Saint-Pardoux-du-Breuil

DÉPARTEMENT 48 LOZÈRE

Mairie des Gorges-Du-Tarn-Causse

Mairie de Florac Trois Rivières

Mairie de Gatuzières

Mairie Le Pompidou

DÉPARTEMENT 49 MAINE ET LOIRE

Mairie Bellevigne les Châteaux

Mairie de Soulaire et Bourg

DÉPARTEMENT 50 MANCHE

CCAS Le Chefresne

Mairie de Colomby

Mairie de Hamelin

Mairie de Lucerne d'Outremer

Mairie de Saint-Germain-de-Tournebut

DÉPARTEMENT 51 MARNE

Mairie de Montmirail

DÉPARTEMENT 53 MAYENNE

CCAS du Bourgneuf la Forêt

CCAS La Chapelle Craonnaise

Mairie de Le Genest St Isle

Mairie de Rennes-en-Grenouilles

DÉPARTEMENT 54 MEURTHE ET MOSELLE

Mairie de Lantéfontaine

Mairie de Parux

Mairie de Tucquegnieux

Mairie de Villers la Montagne

Mairie de Villerupt

Mairie de Voinemont

DÉPARTEMENT 55 MEUSE

Mairie de Bonnet

Mairie Dieppe sous Douaumont

DÉPARTEMENT 56 MORBIHAN

Mairie CCAS Saint Armel

Mairie Saint-Philibert

Mairie de Sulniac

Mairie de Langoëlan

DÉPARTEMENT 57 MOSELLE

CCAS d'Ars sur Moselle  
Mairie de Audun le Tiche  
Mairie de Dieuze  
Mairie de Diebling  
Mairie de Grosbliederstroff  
Mairie de Kerbach  
Mairie de Russange  
Mairie Longeville les Metz  
Mairie de Sturzelbronn  
Mairie de Seremange-Erzange

DÉPARTEMENT 59 NORD

Mairie de Bavay  
Mairie de Cysoing  
Mairie de Fort-Mardyck  
Mairie La Madeleine  
Mairie de Orsinval  
Mairie de Trith St Léger  
Mairie de Villeneuve d'Ascq  
Mairie de Râches  
Mairie St Sylvestre Cappel

DÉPARTEMENT 61 ORNE

Mairie d'Alençon  
Mairie La Selle-la-forge

DÉPARTEMENT 62 PAS DE CALAIS

Mairie d'Ardres  
Mairie de Bours  
Mairie de Corbehem  
Mairie de Cucq  
Mairie d'Etaples sur Mer  
Mairie de Gonnehem  
Mairie de Liettes  
Mairie de Longuenesse  
Mairie de Saint Martin lez Tatinghem  
Mairie de Boiry Sainte Rictrude  
Mairie Wittes  
SDIS du Pas de Calais

DÉPARTEMENT 63 PUY DE DÔME

Mairie de La Chapelle Agnon

DÉPARTEMENT 64 PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Mairie de Behorleguy  
Mairie de Prechacq Josbaig  
Mairie d'Uzein

DÉPARTEMENT 65 HAUTES PYRÉNÉES

Mairie de Mont  
Mairie de Villelongue



DÉPARTEMENT 66 PYRÉNÉES ORIENTALES

Mairie de SALEILLES

Mairie d'Amélie-les-Bains Palalda

DÉPARTEMENT 67 BAS RHIN

Mairie d'Ergersheim

Mairie Duntzenheim

DÉPARTEMENT 68 HAUT RHIN

C.C.A.S de Village Neuf

Mairie d'Attenschwiller

Mairie de Horbourg-Wihr

Mairie de Kruth

Mairie de Sainte Croix aux mines

DÉPARTEMENT 69 RHÔNE

CCAS de Vaulx en Velin

Mairie de Belleville

Mairie de Champagne au Mont d'or

DÉPARTEMENT 70 HAUTE SAÔNE

Mairie de Fougerolles Saint Valbert

DÉPARTEMENT 71 SAÔNE ET LOIRE

Mairie Bourbon-Lancy

Mairie de Mont

Mairie Issy-L Eveque

Mairie Saint Bonnet de Cray

Mairie de Serrigny-en-Bresse

DÉPARTEMENT 72 SARTHE

Mairie La Bazoge

Mairie La Chapelle Saint Aubin

Mairie de la Ferté-Bernard

Mairie La Suze sur Sarthe

Mairie de Spay

Mairie de Voivres-les-le Mans

DÉPARTEMENT 73 SAVOIE

Mairie de Le Bois

Mairie de Tignes

CCAS Saint Alban Leysse

DÉPARTEMENT 74 HAUTE SAVOIE

Mairie de La Balme de Sillingy

Mairie de Frangy

Mairie de Sevrier

Mairie de Bluffy

DÉPARTEMENT 76 SEINE MARITIME

Mairie d'Etretat

Mairie de Grand-Couronne

Mairie de Le Trait

Mairie de Muchedent

Mairie de Port Jérôme sur Seine

Mairie de Rouxmesnil Bouteilles

Mairie de Saint-Aubin lès Elbeuf

Mairie de Saint Laurent de Brevedent

Mairie Val de la Haye

Mairie de Vatierville

Mairie de Paluel

Mairie d'Oherville

DÉPARTEMENT 77 SEINE ET MARNE

CCAS de Chailly-en-Bière

Mairie de Coutencon

Mairie de Compans

Mairie de Fontainebleau

CCAS de Nanteuil les Meaux

CCAS de St Thibault des Vignes

Mairie de Nangis

Mairie de Saint-Pierre-lès-Nemours

Mairie de Marles-en-Brie

Mairie de Le Pin

Mairie de Soignolles en Brie

Mairie de Pamfou

Mairie Vieux Champagne

DÉPARTEMENT 78 YVELINES

Mairie de Galluis

Mairie de Juziers

DÉPARTEMENT 79 DEUX SÈVRES

Mairie de Belleville

Mairie de Champdeniers

Mairie de François

Mairie de Nanteuil

Mairie de Saint-Symphorien

DÉPARTEMENT 80 SOMME

Mairie de Cagny

Mairie de Moyenneville

DÉPARTEMENT 81 TARN

Mairie de Marssac

Mairie de Tecou

DÉPARTEMENT 83 VAR

Mairie de Barjols

Mairie de Tourtour

DÉPARTEMENT 84 VAUCLUSE  
Mairie de Murs

DÉPARTEMENT 85 VENDÉE  
Mairie de Le Fenouiller  
Mairie Sainte Pexine  
Mairie de Xanton-Chassenon

DÉPARTEMENT 86 VIENNE  
Mairie Availles Limouzine  
Mairie de Chouppes  
Mairie de Civaux  
Mairie Le Vigeant  
Mairie de Messemé  
Mairie Saint Genest Ambière

DÉPARTEMENT 87 HAUTE VIENNE  
Mairie de Compreignac  
Mairie Bessines sur Gartempe  
Mairie Champnetery  
Mairie de Mézières-sur-Issoire  
CCAS de Rilhac-Rancon

DÉPARTEMENT 88 VOSGES  
Mairie de Granges-Aumontzey  
Mairie de Grandrupt  
Mairie de Saulxures-les-Bulgnéville

DÉPARTEMENT 89 YONNE  
Mairie de Beon  
Mairie de Sergines

DÉPARTEMENT 90 TERRITOIRE DE BELFORT  
Mairie de Larivière  
CCAS de Sevenans

DÉPARTEMENT 91 ESSONNE  
Mairie de Dourdan  
Mairie de Lardy

DÉPARTEMENT 93 SEINE SAINT DENIS  
CCAS de Neuilly sur Marne  
Mairie d'Aulnay

DÉPARTEMENT 94 VAL DE MARNE  
Mairie de Gentilly  
Mairie de Marolles-en-Brie

DÉPARTEMENT 95 VAL D'OISE  
Mairie de Goussainville  
Mairie de Montreuil sur Epte





Depuis plus de 15 ans, notre siège national est installé dans la commune de Villeneuve-d'Ascq. Nous avons rarement l'occasion de remercier la municipalité, et surtout le service Associations, pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien.

Je tenais à les remercier personnellement sur la page de nos partenaires.

## AUTRES, ASSOCIATIONS, FONDATIONS,...

Comité de la Légion d'Honneur Courbevoie – Puteaux – La Défense

Association Citoyen Universel

3i3s

Antenna Technologies

Rotaract club de Lens

Maison des associations de Castelnaudary

Bricos du Coeur

Association sportive Vietnamienne (dpt 34)

Association Les Solidaires Forcalquier (dpt 04)

Lions Club d'Hesdin

Lions Club Saint Michel

Lions Club Boulogne Val de Liane

## SOCIÉTÉS, ENTREPRISES,...

GMT Outdoor

Roquette et Frères

Loir Laurent

Sanofi Pasteur (CE de Val de Reuil)

Lagardère Publicité

SCORPE

Pacific

Partenariat Humanitaire, l'entreprise Air France

Digitaleo

Dimm

Matmut

Mobile-money

Sweat France

Balsan

LMDE

Institut Nicolas Barré

SAVED BY SPOT X







## **REMERCIEMENTS**

*Nous tenons une fois de plus à remercier chaleureusement toutes les personnes qui permettent aux pompiers humanitaires du GSCF d'agir au quotidien.*

*Grâce à vous, en 2020, nous avons pu mener à bien nos missions, mais nous avons aussi pu répondre présents pour aider l'ensemble des soignants, y compris les oubliés, en fournissant des masques, des solutions hydroalcooliques, des surblouses, des gants, des lunettes, etc. pendant l'épidémie de Covid-19.*

**MERCI** pour votre confiance et **MERCI** d'être présents à nos côtés.

Dans le cadre de mesures de protection de l'environnement, nous n'imprimons plus nos rapports annuels.

L'ensemble de nos rapports est dématérialisé.

L'ensemble des reçus fiscaux est également dématérialisé, et chaque donateur possède un identifiant lui permettant d'accéder à son espace extranet.

**N'imprimons que ce qui est nécessaire.**

Sur demande uniquement, nous adressons les reçus fiscaux par courrier.

En complément de ces mesures environnementales, nous réalisons des économies en réduisant nos frais postaux.



*Association humanitaire créée en 1999*

GSCF - BP 80222 - 59654 Villeneuve d'Ascq

Bureau ☎ : 04 67 55 84 28 @ : [extranet@pompiers-gscf.org](mailto:extranet@pompiers-gscf.org)

🌐 : [WWW.GSCF.FR](http://WWW.GSCF.FR)